



## SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

### Recrutement d'un Consultant pour « l'élaboration des politiques de gestion :

- **DU GENRE**
- **DES PLAINTES ET DOLÉANCES**
- **DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

**Et de leur guide opérationnel » pour la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) »**

1. La FAPBM est une fondation reconnue d'utilité publique, régie par la loi n° 2004-014 du 19 Août 2004 portant refonte du régime des Fondations à Madagascar. Sa mission est d'apporter un appui à la conservation de la biodiversité à Madagascar par la promotion et le financement de l'expansion, de la création, de la protection et de la valorisation des aires protégées. La Fondation met en œuvre tous les moyens licites qui paraîtront les plus conformes à son caractère d'institution privée d'utilité publique.

Dans l'optique d'une plus grande efficacité et de pertinence de ses financements, la FAPBM envisage de se positionner sur les grands enjeux de la conservation de la biodiversité et le développement du bien-être des populations riveraines des aires protégées qu'elle finance. Evoluant dans un environnement international, la Fondation souhaite les intégrer dans ses interventions, tout en prenant en compte le fait qu'en tant qu'organisme de financement, la Fondation n'œuvre pas directement dans les activités opérationnelles.

C'est dans ce contexte évolutif que la FAPBM procède au recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration de sa politique et de son guide opérationnel sur les trois thématiques qui sont la politique du genre, la gestion des plaintes et doléances, et la politique de sauvegarde environnementale et sociale.

2. Les services consistent à élaborer une politique et un guide opérationnel sur les trois thématiques qui sont la politique du genre, la gestion des plaintes et doléances, et la politique de sauvegarde environnementale et sociale
3. La FAPBM invite les consultants potentiels à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les intéressés sont invités à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services attendus (lettre de motivation ou manifestation d'intérêt, CV des personnes mobilisées, brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences en matière de réalisation de prestations dans des conditions similaires, connaissances requises en vue de la mise en œuvre des prestations, compréhension de la mission etc.).
4. Un Cabinet ou un groupe de consultants sera sélectionné en accord avec les procédures définies par le manuel de procédures de la FAPBM.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par e-mail : [mail@fapbm.org](mailto:mail@fapbm.org), au plus tard le **Vendredi 03 Avril 2020 à 17 heures** locales. Une liste restreinte sera établie par sélection des dossiers reçus (cf. point 3). Les consultants sélectionnés seront invités à soumettre une proposition technique et financière.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les termes de référence de l'étude, à l'adresse ou adresse e-mail mentionnées ci-dessous.

#### Adresse :

**Fondation pour les Aires protégées et la Biodiversité de Madagascar**

**A l'attention de : Monsieur Le Directeur Exécutif / Réf : Politiques et guide opérationnel**

**Lot II K 44 Bis Ankadivato**

**101 - Antananarivo - Madagascar**

**Tél. (261) 20 22 605 13**

**Email: [mail@fapbm.org](mailto:mail@fapbm.org) en copie [handrianandrasana@fapbm.org](mailto:handrianandrasana@fapbm.org)**

**[www.fapbm.org](http://www.fapbm.org)**